



FICHE DE DEMANDE DE BOURSE DE COLLEGE

(décret n° 98 -762 du 28 août 1998)

Etablissements d'enseignement public

Année scolaire 2000-2001

Le dossier de demande de bourse de collège que vous devez, **avant le 9 octobre 2000**, remettre au chef d'établissement fréquenté par votre enfant, doit comporter :

- La présente demande remplie et signée;
- La photocopie de l'avis d'impôt sur le revenu 1998 ;
- Un relevé d'identité bancaire ou postal.

CADRE A REMPLIR PAR LA FAMILLE

ELEVE :

NOM DE NAISSANCE :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :|_|_|/|_|_|/|_|_|

REPRESENTANT LEGAL DE L'ELEVE :

NOM d'USAGE et PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : |_|_| |_|_| COMMUNE :

ENGAGEMENT DE LA FAMILLE :

Je reconnais avoir été informé que quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou avantage indu, sera puni d'un emprisonnement de quatre ans et d'une peine d'amende de 60 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement (loi n° 68-690 du 31 juillet 1968, art. 22); que toute insuffisance ou inexactitude volontaire entraînera sans autre formalité le rejet de la présente demande.

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

DATE : |_|_|/|_|_|/|_|_|

Signature du responsable légal :

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

CLASSE FREQUENTEE PAR L'ELEVE :

PIECES JOINTES COMMUNIQUEES PAR LA FAMILLE

AVIS D'IMPOT SUR LE REVENU : oui non

RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE OU POSTAL : oui non

ENVELOPPE AFFRANCHIE : oui non

DECISION DU CHEF D'ETABLISSEMENT

MONTANT DE LA BOURSE 2000-2001 :